

COMMUNIQUÉ

*Lamentin
Bien-être et Bien-vivre*

Lamentin, le 06 juin 2025

Dans le cadre de la fête patronale de la ville de Lamentin et conformément aux arrêtés municipaux, le Maire de la ville de Lamentin, Jocelyn SAPOTILLE, informe la population que la circulation et le stationnement de véhicules de toutes sortes seront interdits aux dates et lieux suivants :

Samedi 14 juin 2025 :

- **Défilé de grenats - De 16h00 à 17h00** - médiathèque de Lamentin, rond-point galeries de Monplaisir, rue Jean Jaurès, rue de la République,
- **Plateau artistique- De 20h00 à 00H00** - Parking du centre commercial des galeries de Monplaisir

Dimanche 15 juin 2025 :

- **Messe solennelle - De 8h30 à 9h30** - parking salle des fêtes, ruelle du ciné-théâtre
- **Randonnée vélo en famille - De 8 h à 9h30** - rue du 19 mars 1989, rue du pont, rue de la république, rue débarcadère, route de Blachon, baie de Blachon, rue du gymnase, école de Blachon, rue du collège, rue Montsinéry Tonnégrande, théâtre de la verdure, rue de la salle des fêtes- Rond-point carrefour Market, Crâne, parking NBTS, rue Jean Jaurès
- **Animations - De 8h30 à 12h30** - Club house, Parc de Verduze, rue du 19 mars 1989, parking salle des fêtes, ruelle du ciné-théâtre.
- **Bal public - De 19h 00 à 22h00** - rue de la république, square de l'hôtel de ville, rue de la prison, rue de l'école mixte 1 du bourg, place de la mairie

Une déviation sera mise sur la route de Blachon et route du lycée

Monsieur le Maire compte sur la collaboration des administrés et sur le civisme de tous pour le respect desdits arrêtés. Il remercie la population de sa compréhension pour la gêne occasionnée.

Renseignements: Police Municipale au 0590 25 47 60.



www.ville-lamentin.fr



[villedelamentin971](https://www.instagram.com/villedelamentin971)



Ville Lamentin Guadeloupe